

**Fédération des activités postales
et de télécommunications**
25/27 rue des Envierges 75020 Paris
01 44 62 12 00
sudptt@sudptt.fr sudptt.org

Comptes semestriels / Augmentation du timbre / Livret A

Les contreparties ont malheureusement déjà commencé

Le Premier ministre annonçait, il y a plus d'une semaine, la compensation des missions du service universel postal avec des contreparties fortes, notamment en termes de qualité de service au public. La semaine dernière, Bruxelles donnait le feu vert pour les compensations en termes d'accessibilité bancaire. Les premières annonces de l'ARCEP dès ce mois d'août laissent un goût amer avec l'introduction du J+3 dans les délais d'acheminements. Il va sans dire que cette mesure a d'abord été négociée avec la direction de La Poste. Et que celle-ci a donc plaidé pour faire payer l'utilisateur.

Parallèlement, alors que l'inflation continue à la hausse, le taux du livret A devrait stagner à 0,5 %, à cause de la méthode de calcul introduite lors de l'extension des ouvertures de livret A aux autres banques.

Les tarifs du service public vont encore augmenter, en moyenne de 4,7 %. La lettre verte passe donc à 1,16 euro, la lettre rouge à 1,43 euro.

Il y a quelques années, La Poste justifiait la hausse du prix du timbre pour compenser la chute des volumes dans le chiffre d'affaires. Mais depuis deux ans, ce n'est plus du tout le cas. Aujourd'hui La Poste continue à faire payer l'utilisateur, quitte à aller chercher la moindre pièce dans les fonds de poches de la population, alors que la qualité de service ne s'améliore pas.

Cette hausse intervient au moment de la publication des comptes semestriels de La Poste. Si le courrier connaît un léger sursaut après la chute de 2020, d'autres secteurs, comme le colis, connaissent une croissance forte et continue. Les « nouveaux services », notamment dans le secteur de la silver économie (que la direction présente comme l'avenir de la Branche Courrier de l'entreprise), subissent un coup d'arrêt, alors que leur part dans le chiffre d'affaire reste très basse. On est donc très loin de l'eldorado prévu.

Autre alarme, le ratio dette nette/EBITDA qui correspond à l'endettement. Il faudrait aujourd'hui à la Poste autour de 7,6 années pour rembourser sa dette, contre 3 ans pour les autres entreprises. L'objectif fixé par la direction d'une autosuffisance du groupe pour financer ses investissements n'est donc pas près d'être atteint. La dette va donc continuer à augmenter si la course folle aux achats d'entreprises continue elle aussi.

Sud PTT constate que la population va, une nouvelle fois, payer cher pour le service public. Que ce soit par la hausse des tarifs, ou via les compensations décidées récemment, qui risquent plutôt de servir à financer des achats de filiales plutôt que d'améliorer le service public ou la rémunération des postières et postiers.

Alors que l'inflation continue à augmenter, il n'est pas non plus question de revoir la rémunération à la hausse. Et ce n'est pas la prime décidée vendredi dernier (300 euros dans le meilleur des cas), dans un contexte où La Poste dégage un résultat semestriel positif de 525 millions d'euros, qui va réellement changer la donne.